

**Sicherheitsdatenblatt
Fiche de données de sécurité
Scheda di dati di sicurezza
Safety Data Sheet**

Lieferant / Fournisseur / Fornitore / Supplier

Oerlikon-Schweisstechnik AG

Mandachstrasse 54
CH-8155 Niederhasli

Telefon +41 (0) 44 307 61 72

Fax +41 (0) 44 307 62 12

E-Mail oerlikon.schweisstechnik@airliquide.com

**Auskunftgebender Bereich / Service chargé des renseignements /
Informazioni fornite da / Further information obtainable from**

alw.sds@airliquide.com

Ansprechpartner / Contact / Interlocutore / Contact

alw.sds@airliquide.com

Notfallauskunft

Renseignements en cas d'urgence

Informazioni di primo soccorso

Information in case of emergency

Giftnotruf Zürich: Schweiz. Toxikologisches Informationszentrum STIZ

Telefon: 145

oder +41 (0) 44 251 66 66

www.oerlikon-schweisstechnik.ch



Oerlikon-Schweisstechnik AG

Mandachstrasse 54
CH-8155 Niederhasli

Telefon 044 307 61 01 / 02 / 03

Fax 044 307 61 12

E-Mail oerlikon.schweisstechnik@airliquide.com

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : SUPRANOX 316L
Code du produit : E-00172

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Electrode enrobée pour soudage à l'arc électrique.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

AIR LIQUIDE WELDING FRANCE
13 rue d'Epluches - Saint Ouen l'Aumône BP 70024
95315 Cergy-Pontoise cedex - France
ALW.SDS@airliquide.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +33 1 45 42 59 59 (INRS)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1 H317
Carc. 2 H351
STOT RE 2 H373

Texte complet des phrases H: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Composants dangereux :

Nickel (lingot), poudre de nickel, diamètre des particules < 1 mm

Mentions de danger (CLP) :

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H351 - Susceptible de provoquer le cancer
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (CLP) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Phrases supplémentaires :

Cependant, la forme commercialisée ne présentant pas de danger, l'étiquetage de ces préparations n'est pas requis.

2.3. Autres dangers

Chaleur : Des projections de métal en fusion peuvent provoquer des brûlures.

Radiation : Radiations UV, IR. Le rayonnement de l'arc peut causer de sérieux dommages aux yeux ou à la peau.

Fumées : Formation de fumées dangereuses lors de l'utilisation. L'inhalation de fumées de soudage peut irriter les voies respiratoires. Toux. Une inhalation excessive ou prolongée des fumées peut provoquer la fièvre des fumées métalliques.

SUPRANOX 316L

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Gaz	: En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx).
Electricité	: Les chocs électriques peuvent tuer.
Champs magnétiques	: Les personnes portant un stimulateur cardiaque ou pacemaker ne doivent pas s'approcher des opérations de soudage ou de découpage avant d'avoir consulté un médecin et obtenu des informations du fabricant du dispositif.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Nickel (lingot)	(n° CAS) 7440-02-0 (Numéro CE) 231-111-4 (Numéro index) 028-002-00-7 (N° REACH) 01-2119438727-29	7 - 15	Carc. Cat. 3; R40 T; R48/23 R43
poudre de nickel, diamètre des particules < 1 mm	(n° CAS) 7440-02-0 (Numéro CE) 231-111-4 (Numéro index) 028-002-01-4 (N° REACH) 01-2119438727-29	0,1 - 1	Carc. Cat. 3; R40 T; R48/23 R43 R52/53

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Nickel (lingot)	(n° CAS) 7440-02-0 (Numéro CE) 231-111-4 (Numéro index) 028-002-00-7 (N° REACH) 01-2119438727-29	7 - 15	Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351 STOT RE 1, H372
poudre de nickel, diamètre des particules < 1 mm	(n° CAS) 7440-02-0 (Numéro CE) 231-111-4 (Numéro index) 028-002-01-4 (N° REACH) 01-2119438727-29	0,1 - 1	Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351 STOT RE 1, H372 Aquatic Chronic 3, H412

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: En cas d'inhalation de fumées de soudage, si la respiration devient difficile, emmener la victime respirer de l'air frais. Appeler un médecin si les symptômes persistent.
Premiers soins après contact avec la peau	: En cas de brûlure avec le métal chaud, rincer abondamment à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Consulter un médecin si des brûlures se développent.
Premiers soins après contact oculaire	: En cas de brûlure avec le métal chaud, rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Ingestion peu probable. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Voir Rubrique 2.3.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non applicable.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Poudre sèche.
Agents d'extinction non appropriés	: Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Ininflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Non spécifiquement concerné.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SUPRANOX 316L

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Non spécifiquement concerné.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations : Contenir et récolter comme tout solide.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Entreposer dans un endroit sec et abrité afin d'éviter tout contact avec l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de soudage.

Protection oculaire : Utiliser un masque de protection pourvu de verres filtrants appropriés.

Protection de la peau et du corps : Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Gris(e).
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Ca 1500 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 6 - 8
Solubilité	: Insoluble.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

SUPRANOX 316L

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

Au contact des substances chimiques telles que des acides ou des bases, ce produit peut provoquer la formation de gaz.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	: Formation de fumées dangereuses lors de l'utilisation. Les fumées de soudage sont classées cancérigènes par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) : Groupe 2B - Suspecté cancérigène.
Fiche d'information sur les fumées	: Ces produits dangereux peuvent provenir de réactions ou de l'oxydation des composants listés dans la section 3 ou de ceux provenant du métal de base. Les gaz produits peuvent inclure des oxydes de carbone, des oxydes d'azote et de l'ozone.
Taux d'émission de fumées	: La quantité de fumées générées varie en fonction des paramètres de soudage et du diamètre du consommable. Se référer aux limites d'exposition nationales applicables pour les composés des fumées et aux valeurs limites nationales des fumées (France : VME = 5mg/m ³).
Autre information	: En cas de travaux effectués sur des pièces revêtues d'enduits tels que : Lubrifiant, Solvant, Peinture, Composés métalliques, Graisse, etc... Les produits de décomposition thermique ou photochimique de ces éléments s'ajoutent aux poussières et fumées émises par la fusion du produit de soudage. La solution à adopter doit dans tous les cas faire l'objet d'une étude de poste. Se référer au document Health and Safety in Welding "publié par l'Institut International de la Soudure (IIS/IIW)".

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

SUPRANOX 316L

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Indications complémentaires : 12 01 13 Déchets de soudure (Q8). 16 01 17 Métaux ferreux (Q1). 16 01 18 Métaux non ferreux (Q1).

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Directive RoHS 2011/65 - Peut-être utilisé dans la fabrication d'Équipement Électrique et Électronique.

15.1.2. Directives nationales

Classe de danger pour l'eau (WGK) : 3 - Présente un très grave danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H351	Susceptible de provoquer le cancer

SUPRANOX 316L

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R48/23	Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
T	Toxique

SDS EU (REACH Annex II) - ALW - FUMES

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit